



## Public/Objectifs

### Public

- ✓ Créateurs ou repreneurs d'entreprises de transformation
- ✓ Distributeurs de vente au détail
- ✓ Entreprises souhaitant développer une gamme bio
- ✓ Restaurateurs désireux de :
  - proposer dans leur carte, un ingrédient ou un menu bio,
  - créer leur établissement bio.

### Objectifs pédagogiques

- ✓ Projeter son activité bio dans le marché bio
- ✓ Certifier son activité bio
- ✓ Préparer son sourcing bio local
- ✓ Donner de la visibilité à ses produits bio ou à son activité bio dans le paysage local

## Méthode et moyens pédagogiques

- ✓ Apports théoriques, échanges avec participants,
- ✓ Exercices pratiques appliqués à votre activité.
- ✓ Supports visuels : vidéos, flyers, catalogues

## Pré-requis

- ✓ Porteur d'un projet de transfo ou de distribution bio
- ✓ Se diversifier en bio/développer

## Modalités pratiques

- ✓ Durée de formation : 7 heures
- ✓ Coût de la formation : 300 €/participant (déjeuner inclus)
- ✓ Lieu : nous contacter au 02 41 18 61 50
- ✓ Maxi : 15 pers.

PROCHAINE  
SESSION  
11 juin 2020



## Programme

### Matin

#### 9h-10h30 → Connaître le marché biologique

- Contenu :
  - Les chiffres clés
  - Les consommateurs biologiques

#### 10h30 -13h → S'accorder avec la réglementation

- Contenu :
  - Les points clés de la réglementation
  - Certification :
    - les étapes de la certification
    - les points de contrôle
    - la gestion documentaire
    - l'étiquetage des produits

Pause déjeuner

### Après-midi

#### 14h -15h → S'approvisionner \*

- Contenu :
  - Définitions du bio local
  - Marquage territorial : les démarches actuelles
  - Présentation des outils de sourcing

#### 15h -16h30 → Débuter son activité

- Contenu :
  - Les aides financières
  - La promotion de son activité :
    - les canaux de communication (nationaux/régionaux)
    - Les événements dédiés à la bio (grand public/pro)

#### 16h30 -17h → Bilan et synthèse de la journée



## INTERBIO des Pays de la Loire

Association à vocation régionale et interprofessionnelle qui regroupe et fédère les acteurs de la filière bio du champ à l'assiette à travers ses 6 collèges (Producteurs, Transformateurs, Distributeurs, Consommateurs, Fournisseurs de Biens et services, Chambres consulaires). Ses missions s'articulent autour de 2 axes : le développement du marché bio régional et la communication auprès des professionnels et des consommateurs.